

Bureau Fédéral

Réunion des vendredi 14 et mercredi 19 janvier 2022 en visioconférence

Présents : M. Jean-Pierre SIUTAT – Président

Mmes Agnès FAUCHARD, Carole FORCE, Nathalie LESDEMA, Stéphanie PIOGER et Frédérique PRUD'HOMME.

MM. Christian AUGER, Thierry BALESTRIERE, Pierre DEPETRIS, Jean-Pierre HUNCKLER, René KIRSCH, Stéphane KROEMER, Paul MERLIOT, Gérald NIVELON, Yannick OLIVIER et Alain SALMON

Invités : Mme Françoise AMIAUD (le vendredi)

MM. Patrick COLLETTE (le mercredi), Jean-Michel DUPONT (Président LR Pays de la Loire – le mercredi), Arnaud PETITBOULANGER (le mercredi), Damien SIMONNET (le vendredi) et Paul-André TRAMIER (le vendredi)

Assistent : Mmes Catherine BARRAUD et Annaig ELM

MM. Alain CONTENSOUX (DTN), Christophe AMIEL, Tahar ASSED, Raymond BAURIAUD, Jacques COMMERES, Sébastien DIOT, Pascal GOUDAIL, Jérôme PRIGENT, Matthieu SOUCHOIS et Gilles THOMAS

N°	Annexes
1	Annexe 01 - 2022-01-14 BF 2-HNC Point général_VFIN
2	Annexe 02 - 2022-01-14 BF Présentation DAJI VFIN
3	Annexe 03 - 2022-01-14 BF 4-PCT-Présentation PCT VFIN
4	Annexe 04 - 2022-01-14 BF 2-PFE Présentation CFT-OFF-CFDA-CFE
5	Annexe 05 - 2022-01-14 BF Secrétaire Général VFIN
6	Annexe 06 - 2022-01-14 BF 7-Consignes opérationnelles Refs 3x3-VF
7	Annexe 07 - 2022-01-14 BF 7-Rôle du Crew Leader-VF
8	Annexe 08 - 2022-01-14 BF 7-DEMANDE LITE QUEST FIBA NORD SUR ERDRE-VF
9	Annexe 09 - 2022-01-14 BF 5 VxE AST Pratiques VFIN
10	Annexe 10 - 2022-01-14 BF Surclassement Hors règlement SOLIMAN et TOWO-NANSI
11	Annexe 11 - 2022-01-14 BF Nomination Coachs Sélections nationales - BF du 14 janvier 2022
12	Annexe 12 - 2022-01-14 BF Programme prévisionnel des Equipes de France 2021-2022
13	Annexe 13 - 2022-01-14-BF 5-CF5x5 Dérogations aux règlements pour cas de COVID-19
14	Annexe 14 – 2022-01-14 BF Proposition charte LR PDL
15	Annexe 15 - 2022-01-14 BF 4-PCT Modification des critères du fonds infra

Vendredi 14 janvier

1. Ouverture par le Président

Jean-Pierre SIUTAT ouvre la séance en souhaitant la bienvenue à l'ensemble des participants, présents à cette visioconférence.

Il remercie et salue les invités, Françoise AMIAUD, Damien SIMONNET et Paul-André TRAMIER.

Par ailleurs il informe de la stagnation du nombre de licenciés, restant malgré tout satisfaisant.

2. Présidence (J.P. SIUTAT)

a. Point au national et à l'international

Jean-Pierre SIUTAT fait un point :

❖ Au national :

- Les éventuelles décisions sont en attente de délibération par le Sénat sur les articles de la proposition de loi visant à démocratiser le sport, notamment sur les enjeux de la gouvernance des fédérations et de la parité au sein des instances tant nationales que régionales Suite à la publication de la loi confortant les principes de la République (août 2021), il conviendra de veiller notamment aux travaux par rapport au décret concernant la subdélégation FFBB/LNB. Des travaux sont en cours sur les propositions "sport" (portées par le CNOSF) dans le cadre des prochaines élections présidentielles I ;
- Concernant le dispositif Pass'Sport, le basket est toujours au deuxième rang, derrière le football quant aux bénéficiaires du dispositif. Il est rappelé la prorogation de celui-ci jusqu'au 28 février 2022 ;
- Des travaux sont en cours et la bonne dynamique consolidée autour du plan des 5000 terrains avec l'implication des collectivités locales.

❖ A l'international :

- L'Union Européenne est présidée par la France depuis le 1^{er} janvier 2022. Au cours de la mandature précédente, la Slovénie a fait adopter une résolution sur « la reconnaissance d'un modèle européen du sport », à l'unanimité par les Etats membres. Fort de la présidence française de l'Union Européenne, il est proposé de préparer une nouvelle résolution basée sur la protection des équipes nationales (calendrier et libération des joueurs) ;
- Global Sports Week (mars 2022, Accor Arena de Bercy) ; à cette occasion, un temps protocole est prévu en rapport avec cette nouvelle résolution ;

Attribution de l'organisation d'un Master 3x3 [FIBA] en France à la société OXYGENE par la FIBA, la FFBB n'a pas été associée au process. La Fédération conteste l'attribution par la FIBA de l'organisation de ce Master sur le territoire national en méconnaissance de la délégation exclusive accordée par le Ministère des Sports à la FFBB des compétitions 3x3.

b. Covid - situation sanitaire

i. Point de situation

Jean-Pierre SIUTAT : un comité de concertation a été suivi dernièrement d'une consultation à distance du Bureau Fédéral afin de définir le nouveau protocole fédéral, Il est ainsi exposé les modifications apportées au règlement COVID-19 et plus particulièrement :

- la procédure de report à priori et à postériori ;
- pas de procédure de report de rencontre pour toute cause liée à la Covid-19 pour les rencontres de Trophée Coupe de France et de Coupe de France jeunes

Alain SALMON : par suite une visioconférence s'est tenue avec la participation des ligues régionales et comités départementaux, puis des clubs de championnat de France, afin de les informer suite à la mise à jour du nouveau protocole et des recommandations sur les conditions d'organisation des championnats de France à prendre en compte. Ces mêmes instructions ont été communiquées via une note accompagnée des supports annexes (demandes de reports ...) sur eFFBB.

Par ailleurs, il adresse ses remerciements à l'équipe du pôle « Pratiques Fédérales » impliquée dans la gestion des appels, des mails et dans la résolution des problématiques remontées au quotidien.

Stéphanie PIOGER : une fois l'entrée en vigueur du pass vaccinal, il nous faudra mettre à jour notre protocole et orienter nos actions dans l'accompagnement des clubs pour la mise en application.

Jean-Pierre SIUTAT sollicite Alain SALMON pour revenir sur la problématique rencontrée par les 4 équipes Ultra-Marines dans le cadre des Trophées de Coupe de France.

Alain SALMON : compte tenu de la situation Covid actuelle et pour une meilleure optimisation des conditions de sécurité et sanitaire, il a été préconisé d'annuler quelques matchs à risques, notamment ceux prévus avec nos équipes Ultra-Marines. Après entretiens avec chacune d'entre elles et les ligues concernées, tous ont compris l'enjeu et l'importance de cette non-participation sans qu'elles soient pénalisées, il a été décidé de maintenir ces rencontres si les équipes ultramarines confirment leur participation en pleine connaissance des difficultés.

Jean-Pierre SIUTAT fait un tour de table sur les ressentis partagés sur les terrains, liés à la Covid selon les territoires.

ii. Préconisations sur les différentes pratiques auprès du réseau fédéral c. Point des projets fédéraux

Jean-Pierre SIUTAT présente un point des projets fédéraux (voir l'annexe 1). En effet ce tableau recense l'ensemble des projets en cours selon les degrés d'urgence et d'importance, classifiés par les pôles respectifs.

Ce support servira d'outil de travail permettant de visualiser l'ensemble des projets en cours afin de préparer cette fin de saison et l'après 2024.

Alain CONTENSOUX confirme les affirmations de Jean-Pierre SIUTAT, en attestant la charge de travail importante portée par l'ensemble des salariés de la FFBB. D'autant plus confirmé par un audit RH, à l'issue duquel sont ressortis :

- Le sentiment d'appartenance des salariés à une dynamique forte de la fédération ;
- La charge de travail importante d'autant plus en cette période Covid, devant intégrer la difficulté du télétravail.

Et enfin il partage son sentiment de fierté quant aux travaux réalisés, au travers de ce document et du sentiment d'appartenance ressenti par tous, avec cette notion de performance comme objectif commun.

Christian AUGER interpelle les membres du Bureau Fédéral sur la restructuration de ces projets par le renommage des appellations, l'identification des référents respectifs... En effet il met l'accent sur le développement de la transversalité pour une meilleure coordination des travaux en commun et une cohésion entre les pôles concernés.

Jean-Pierre SIUTAT sollicite la finalisation de ce document pour une appropriation de ces dossiers inscrits dans les objectifs de la FFBB 2024 fin d'en assurer une meilleure avancée. Il est important de trouver une solution sur la définition du process afin d'impliquer toute la famille du basket y compris les élus, les salariés ainsi que les bénévoles.

3. Délégation Marque

a. Point général

Raymond BAURIAUD présente le point général concernant les dossiers relatifs à la délégation marque :

- Malgré la vente intégrale des places en vue du prochain match de l'équipe de France à Dijon, prévu dans un mois, il est à ce jour impossible d'anticiper l'évolution de la situation impactée par les conditions sanitaires et la fixation de jauges ;
- Même problématique rencontrée dans le cadre de la finale de la Coupe de France prévue dans 3 mois. Actuellement 3000 places y ont été vendues à l'occasion des offres proposées pour Noël. ;
- L'organisation du tirage au sort du TOP8 de la Coupe de France, à l'Arena Loire, prévu le 18 février prochain dans l'auditorium de la FFBB et via Teams pour assurer une transparence envers les clubs et les journalistes ;
- L'élaboration des offres marketing est en cours pour le circuit pro 3x3 ;
- L'élaboration des bilans d'activité avec la MAIF et la FDJ ;
- La constatation d'absence de vente du ballon 3x3 malgré l'essor de cette discipline ;
- La communication élaborée autour des équipes de France 3x3 et 5x5, autour de leurs rassemblements, du listing des joueuses en vue des qualifications à Belgrade ;
- La collaboration avec France Télévisions sur la programmation des matchs des EDF à l'année et de leurs diffusions sur France 4 (à 18h, tous les jours, à Belgrade) ;
- La désignation de Céline DUMERC en qualité de Consultante pour les équipes de France tout en assurant ses fonctions de Manager ;
- La négociation d'accords entre la FFBB et France Télévisions sur les équipes de France, le développement de contenus, et la diffusion des clubs LNB et LFB ;
- Quelques chiffres sur le bilan annuel de nos activités sur nos réseaux sociaux :
 - Plus de 1.200.000 personnes qui nous suivent, avec une progression de 15 1.410 personnes sur l'année ;
 - 15.985 publications pour 277.000.000 impressions (forwarding, revues...).

b. Evénements fédéraux & territoriaux

i. TIL 2022 – 2023

Yannick OLIVIER propose la candidature de la Ligue des Pays de la Loire pour l'organisation du TIL pour la saison 2023-2024.

Validation du Bureau Fédéral.

ii. Forums FFBB - Cahier des charges de l'ensemble des Forums FFBB

Yannick OLIVIER : l'intégration de l'ensemble des événements fédéraux, à l'échelle nationale et internationale a été effectuée dans le calendrier événementiel grâce à la collaboration des intervenants concernés (pôles, Vice-Présidents...) essentiellement sur la saison 2022. Une première maquette de ces mêmes calendriers sera proposée pour les 3 prochaines saisons à venir.

Jean-Pierre SIUTAT : l'importance du regroupement de ces événements dans un même calendrier permettra

- D'effectuer un travail en transversalité, avec la mobilisation des territoires et des intervenants concernés ;
- D'en assurer un tri et de ne sélectionner que ceux jugés pertinents ;
- Un montage du support plus harmonieux, en organisant les événements, de manière alternée, selon leur périmètre géographique (organisation d'événements à l'échelle nationale et régionale d'une année à l'autre) ;
- De les rassembler au travers d'un même événement commun, avec l'adhésion d'un public plus large ;
- De définir nos besoins par un cahier des charges sur un standard commun
- De compenser en parallèle nos besoins par des aides via des financeurs communs (collectivités territoriales, mécénats, mutuels...) ;
- De réajuster certaines de nos activités afin de respecter nos engagements vis-à-vis du CIO et de l'Union Européenne dans cette démarche de développement durable.

Cette réflexion de fond est nécessaire pour préparer les trois prochaines saisons et l'après 2024, sans remettre en cause l'utilité des contenus de nos événements organisés existants mais plutôt autour de la création et la modélisation d'éventuels scénarii.

Jean-Pierre SIUTAT sollicite l'avis des membres du Bureau Fédéral sur cette proposition de réaménagement des événements de manière pertinente.

Thierry BALESTRIERE est favorable à cette idée en ajoutant l'importance de définir une trame commune avec un vocabulaire utilisé par tous et un contenu standard (en termes de public, de qualité d'hébergement...) pour une meilleure lisibilité.

Damien SIMONNET est également favorable avec cette proposition de cahier des charges commun mais interroge le Bureau Fédéral sur la capacité de la fédération à organiser un condensé d'événements nécessitant l'accueil d'un nombre important de participants. Par ailleurs il montre son enthousiasme sur l'inclusion du développement durable dans l'organisation logistique de ces événements tel que le covoiturage.

Frédérique PRUD'HOMME : pense qu'il y a nécessité de réajuster nos besoins en redéfinissant la spécificité du public adressé (professionnels, élus, le public en demande d'information), l'étiquette fédérale, l'insertion de la transversalité dans notre quotidien. D'autre part, elle est favorable à l'organisation de ces événements de manière alternée selon leur périmètre géographique.

Yannick OLIVIER : dans le cadre de cette nouvelle mission en cours, il reste disponible pour recueillir toutes informations utiles lui permettant d'avancer dans ses travaux (le cahier des charges, la spécificité d'organisation de certains événements...).

Jean-Pierre SIUTAT : l'état d'avancement de ce calendrier sera réévoqué lors du Bureau Fédéral d'avril prochain, à Metz.

iii. Coupe de France Entreprise - Etude de la faisabilité des finales à la Hoops Factory de Lille

Yannick OLIVIER: cette demande émanant du Bureau Fédéral d'octobre dernier, des repérages ont été effectués afin d'évaluer la faisabilité d'organiser la Coupe de France Entreprise 3x3 à la Hoops Factory située à Lille. Cette étude étant concluante, cet événement pourrait se dérouler lors du week-end de l'Ascension.

Jean-Pierre HUNCKLER : nous venons de conclure un contrat de partenariat sur la maintenance et l'entretien (mise en place de sols et de panneaux), utile et intéressant pour nos éventuelles franchises.

Alain SALMON : très bonne solution pour développer les compétitions 3x3 entreprise dans un lieu désigné.

Le Bureau Fédéral valide l'organisation de la Coupe de France Entreprise 3x3 au sein de la Hoops Factory de Lille.
--

4. Délégation Haut Niveau

a. Point général

Carole FORCE présente le point général relatif à la délégation Haut Niveau (voir l'annexe 1).

Carole FORCE propose l'ajout de l'article IV au protocole sanitaire pour validation par le Bureau Fédéral (voir l'annexe 1).

Stéphanie PIOGER : cette demande émanant du médecin, Gérard MURGUES, favorisera la communication par les clubs sur leurs situations sanitaires pour éviter tout imprévu et sécuriser les reports de matchs.

Validation du Bureau Fédéral pour l'ajout de l'article IV au protocole sanitaire.

Alain SALMON présente le point général concernant les activités de la NM1 :

- Quelques reports de matchs NM1 ;
- Le départ en congé maternité d'Iseulde DUBOISSET, remplacée par Fatima BEDRA pendant cette période ;
- Concernant les statisticiens, . les premières pénalités financières seront envoyées courant de semaine prochaine pour les clubs ne disposant pas de statisticiens validés ou revalidés lors des rencontres.

b. HNO

Paul MERLIOT présente le point général relatif au Haut Niveau des Officiels :

- Le bon déroulement des stages de mi-saison en visioconférence ;
- La désignation d'Amel DARA sur les Trophées Elite AFCAM, prévus mi-mars prochain.

5. Trésorerie

a. Point général

Jean-Pierre HUNCKLER présente le point général concernant les activités liées à la trésorerie :

- Le lancement de la clôture des comptes de France Basket Promotion et du Comité d'Organisation ;
- Les gains perçus grâce à la gestion de la billetterie à l'occasion de la fenêtre de février prochain à Dijon ;
- L'établissement du premier bilan des Hoops Factory, avec le dernier trimestre positif ;
- La finalisation de l'arrêté des comptes à mi-exercice, pour fin novembre. Au vu du nombre de licenciés, le nombre de produits sera plus important que le prévisionnel ;
- Le bénéfice de subventions et de partenariats complémentaires grâce aux résultats des Jeux Olympiques ;
- Dans le cadre de l'élaboration du budget prévisionnel, la priorisation des engagements de dépenses autour des événements plutôt que dans le fonctionnement ;
- La situation financière actuelle permet la refonte du site internet de la fédération.

Validation de la refonte du site internet de la fédération par le Bureau Fédéral.
--

Alain CONTENSOUX remercie l'effort et l'investissement fournis dans le projet de lancement de la refonte du site Internet. Cela permettra ainsi de rattraper un retard à tous les niveaux et d'être plus compétitifs.

Alain SALMON prolonge les affirmations d'Alain CONTENSOUX en ajoutant que cette mise à jour répondra systématiquement aux demandes quotidiennes remontées.

6. Délégation aux Affaires Juridiques et Institutionnelles

a. Changement de dénomination de la Ligue Provence Alpes Côte d'Azur

Stéphanie PIOGER : le Secrétaire Général de la Ligue PACA Basketball a fait remonter la sollicitation du Conseil Régional sur le changement de dénomination de la structure, sous l'appellation de la « Ligue Sud Basketball ». En application des règlements fédéraux, cette demande sera mise à l'ordre du jour lors du prochain Comité Directeur pour validation.

Avis favorable du Bureau Fédéral au changement de dénomination Accord du Bureau Fédéral pour mise à l'ordre du jour lors du prochain Comité Directeur.

b. Demande du Comité Territorial 11/66 - situation licenciés clubs SMK Basket 11 (annexe 2)

Stéphanie PIOGER : le Comité Territorial 1166, a sollicité la Fédération de demandes concernant la situation de licenciés d'un nouveau club affilié le SMK Basket 11.

Ce nouveau club a enregistré de nombreux licenciés mais ce dernier n'a pu obtenir de créneaux dans les gymnases auprès de la municipalité et a dû annuler les engagements d'équipes.

Des licenciés rejoignent des clubs alentours, la volonté du CT étant que les licenciés puissent continuer à jouer dans les clubs voisins.

Au regard de la situation, il est demandé :

- La gratuité totale ou partielle des mutations ;
- Licence : remboursement intégral de la part Fédérale, Ligue et Comité

Un débat s'engage.

Le Bureau Fédéral prend les décisions suivantes :

- La gratuité des frais de mutation, sous réserve de la gratuité des frais afférents des Ligues et des Comités.
- **Le non remboursement de la licence fédérale**

Aussi, il est question de la pertinence d'une telle première affiliation, nécessité d'une enquête en vue de l'ouverture éventuelle d'un dossier disciplinaire.

7. Délégation Clubs & Territoires

a. Point général

Pierre DEPETRIS présente le point général relatif à la délégation Clubs et Territoires (voir l'annexe 3).

Damien SIMMONET présente le point général relatif à la Commission Société et Mixités :

La première session du Programme Dirigeantes 2024 a eu lieu en visio le 8 janvier dernier. La première promotion est composée de 17 dirigeantes de comités ou ligues dont 3 représentantes de territoires UM.

Cette première séquence a donné lieu à de nombreux échanges intéressants et constructifs entre les participantes qui ont fait connaissance à cette occasion. Dans le cadre de ce programme, elles participeront à un regroupement par mois au cours duquel elles assisteront à des interventions de femmes au parcours inspirant (athlètes médaillées) et de Brigitte HENRIQUES, marraine de cette promotion.

Un séminaire aura lieu en présentiel les 5 et 6 mars (lieu à préciser en fonction du contexte).

Elles bénéficieront également de l'expertise de notre partenaire Empow'Her (développement personnel). Ce programme pourra être décliné au niveau régional au cours de la saison 2022-2023 voire sur des départements volontaires puis étendu sur l'ensemble du territoire en s'appuyant sur l'expérience acquise par les participantes.

Le Forum FFBB Citoyen se déroulera du 28 au 30 janvier, à Rennes, avec la participation de Jean-Pierre SIUTAT si les conditions sanitaires y sont favorables.

Nous rappelons aux Ligues Régionales et Comités Départementaux/Territoriaux que les dossiers de Labels FFBB Citoyen MAIF sont à déposer au plus tard le 31 mars 2022 exclusivement par courriel.

Stéphane KROEMER propose pour validation par le Bureau Fédéral, les décisions émises par la Commission Infra, suivant les travaux mentionnés ci-dessous (voir l'annexe 3) :

- Le partenariat avec France Urbaine ;

Validation du Bureau Fédéral

- Le choix de 3 salons des collectivités au travers desquels la fédération y participera sur l'année 2022, sous considération budgétaire ;

Le Bureau Fédéral valide la sélection des 3 salons des collectivités, auxquels la FFBB participera. Cependant il est nécessaire de limiter les dépenses prévues à l'occasion du « salon des Maires ».
--

Raymond BAURIAUD informe le Bureau Fédéral du report de la Global Sports Week planifié le 12 mai prochain, le même jour que le Congrès de l'ANDES.

- L'optimisation de la fédération au travers de sa présence à 3 des salons de collectivités retenus à l'échelle régionale ;

Le Bureau Fédéral valide également le choix des 3 salons des collectivités sur le périmètre régional.
--

- Dans le cadre du plan Infra, les fonds Infra sollicités par les structures situées à :
 - Ecully dans le Rhône, sollicitant une subvention de 8000€ dans le cadre de l'achat de 2 sites, avec chacun 2 terrains, sur des travaux estimés à 64070€ ;
 - Givors dans le Rhône, sollicitant une subvention de 8000€ dans le cadre de l'achat de 2 terrains de 3x3, en face à face, extérieurs, sur des travaux estimés à 79207€ ;
 - Chassieu dans le Rhône, sollicitant une subvention de 2000€ dans le cadre de l'achat d'un terrain de 3x3 extérieur et des dalles mobiles en option, sur des travaux estimés à 66537€ ;
 - Maulette dans les Yvelines, sollicitant une subvention de 4000€ dans le cadre de l'achat de 2 terrains de 3x3, en face à face, extérieurs, sur des travaux estimés à 83240€ ;
 - Eyres Moncube, dans les Landes, sollicitant une subvention de 1900€ dans le cadre de la création d'un terrain 3x3 extérieur, sur des travaux estimés à 4836€ ;
 - Charleville Mézières, dans les Ardennes, sollicitant une aide exceptionnelle et forfaitaire de 2000€ dans le cadre de la rénovation de deux terrains 5x5.

Validation du Bureau Fédéral

- Lors de l'Assemblée Générale de l'ANS, il a été évoqué l'idée d'établir une étude sur les besoins et les attentes du sport de manière rétrospective et prospective (sur les 6 ans à venir). Ce recensement sera mené par le CDES de Limoges, cofinancé par le CNOSF, le CPSF, le ministère des Sports, l'ANDES, l'ANS et l'Union Sport et Cycle. Sa finalisation sera prévue pour mars prochain.

Jean-Pierre SIUTAT salue l'initiative de Stéphane KROEMER.

b. Clubs

i. Affiliations

1. Demandes d'affiliation

Gérald NIVELON propose les demandes d'affiliation des clubs (voir l'annexe 3).

Validation du Bureau Fédéral

2. Simplification de l'offre d'affiliation

Gérald NIVELON propose la simplification du process d'offre d'affiliation (voir l'annexe 3).

Validation du Bureau Fédéral

ii. Rattachements territoriaux

1. Situation Comités 13 et 84

Gérald NIVELON propose des solutions dans le cadre du rattachement des comités 13 et 84 (voir l'annexe 3).

Validation de la dérogation par le Bureau Fédéral
--

2. Cadre général (Rattachement d'équipe / Rattachement de club)

Gérald NIVELON sollicite le Bureau Fédéral sur la continuité de la réflexion du projet de différenciation entre le rattachement territorial d'équipe et de clubs.

Accord du Bureau Fédéral

Gérald NIVELON propose de continuer les travaux relatifs aux modifications de l'article 333 des Règlements Généraux relatif à l'autorisation d'ententes hors CTC (voir l'annexe 3).

Validation du Bureau Fédéral

8. Délégation Formation & Emploi

a. Point Général

Christian AUGER présente le point général relatif à la délégation Formation et Emploi (voir l'annexe 4).

Concernant le statut du technicien, il propose une demande de dérogation du club Feytiat U15 filles (voir l'annexe 4).

Validation du Bureau Fédéral

Par ailleurs il propose de refuser la demande de dérogation de Monsieur DA SILVA, Assistant du club SLUC NANCY des U18 filles (voir l'annexe 4).

Validation du Bureau Fédéral sur le refus de la demande de dérogation de Monsieur DA SILVA.
--

9. Secrétariat Général

a. Point général

Thierry BALESTRIERE présente le point général relatif au secrétariat général (voir l'annexe 5).

b. Commission 5x5 – Composition de la Commission

Thierry BALESTRIERE présente la composition de la Commission 5x5 avec l'intégration de Mme Aurélie CLAUDIN (voir l'annexe 6).

Validation du Bureau Fédéral

10. Délégation 3x3

a. Point général

Yannick OLIVIER présente le point général relatif à la délégation 3x3 (voir les annexes 6 et 7) :

- Suite à la dernière plénière de la Commission Fédérale 3x3, une prochaine aura lieu mardi 18 janvier sur l'avancée des 3 thématiques (développement sur le club et la pratique fédérale, sur l'entreprise et le scolaire) par les groupes de travail et d'en définir à l'issue un process de stratégie et du développement de la discipline (animation des Play grounds, des Hoops Factory et quelques projets démarrant en 2022) ;
- Des COPIL s'organisent régulièrement sur l'avancée des projets avec la société RNK, notamment au travers du budget, des compétitions, du sponsoring et du marketing.

Il sollicite la validation du Bureau Fédéral sur l'organisation d'un Lite Quest FIBA 3X3 prévue les 16 et 17 juillet 2022 (voir l'annexe 8).

Validation du Bureau Fédéral

11. Délégation Pratiques Fédérales

a. Point général

Alain SALMON présente le point général relatif à la délégation Pratiques Fédérales :

- La préparation du protocole et la gestion au quotidien des reports et des demandes des clubs ;

- La validation du changement des officiels ;
- La complexité sur la gestion des officiels en cette période Covid avec les indisponibilités des arbitres qui se greffent. Nous sommes en attente d'informations sur la mise en application du pass vaccinal qui engendrerait par la suite certaines problématiques, notamment l'interdiction d'accès en salle des arbitres non vaccinés.

b. Vivre Ensemble

i. Autorisations secondaires Vivre Ensemble

Frédérique PRUD'HOMME sollicite l'avis du Bureau Fédéral sur la continuité et l'utilité des AST sur les pratiques non compétitives (voir l'annexe 9).

Le Bureau Fédéral donne son accord pour continuer les travaux après ce premier niveau de réflexion qui pourrait ne pas être l'AST (cette dernière revêtant une appartenance à un club)

Accord du Bureau Fédéral

Des propositions seront émises lors du prochain Bureau Fédéral prévu le 4 février.

ii. Labels du 03/12/21 au 07/01/22

Frédérique PRUD'HOMME présente le bilan des labels du VxE du 3 décembre 2021 au 7 janvier 2022 (voir l'annexe 9).

Agnès FAUCHARD présente le point général relatif au Minibasket :

- Le signalement sur les annulations de remise de label EFMB ;
- Le recensement des 75 988 OBE ;
- Le recensement des 157000 licenciés.

12. Direction Générale / Direction Technique

a. Demande de surclassements exceptionnels

Alain CONTENTSOUX propose les deux demandes de surclassements exceptionnels (voir l'annexe 10).

Validation du Bureau Fédéral

b. Equipes de France

i. Coachs des équipes

Jacques COMMERES présente les coachs des sélections nationales désignés pour les équipes de France jeunes (voir l'annexe 11).

Jacques COMMERES : malgré nos objectifs d'intégrer des entraîneurs femmes dans nos sélections, au plus haut niveau, la réalisation reste néanmoins compliquée.

Jean-Pierre SIUTAT : nous avons conscience de cette difficulté. Nous devons continuer les actions menées et les prolonger en ce sens (programme des dirigeantes...).

ii. Programme des équipes de France

Jacques COMMERES présente le programme prévisionnel des équipes de France sur la saison 2021-2022 (voir l'annexe 12).

La Commission Haut-Niveau des Techniciens se réunira à l'INSEP, en marge du regroupement de l'équipe de France féminine, avec la participation d'entraîneurs.

13. Questions diverses

Francoise AMIAUD : la Commission Patrimoine se réunira lors du week-end de la Coupe de France à laquelle tous les référents régionaux participeront. Un mail sera envoyé en ce sens très prochainement. D'autre part, le projet patrimoine est en cours d'élaboration dans l'optique de mettre en valeur les régions.

Tahar ASSED prolonge les affirmations de Jean-Pierre SIUTAT sur la sélection d'entraîneurs au plus haut niveau, en les intégrant dans des process de recrutement et de formation afin d'égaliser leurs valeurs et compétences selon les attentes définies par la fédération.

Raymond BAURIAUD informe de la remise de la légion d'honneur à Valérie GARNIER et Céline DUMERC dans la promotion de janvier 2022.

Jean-Pierre HUNCKLER : la salle Robert BUSNEL a été rénovée suite à des travaux de peinture et des travaux seront engagés afin de mettre en place des réunions en visioconférence de qualité.

Nathalie LESDEMA : malgré ses absences répétées ces derniers temps, elle informe qu'elle reviendra très bientôt, en espérant revoir tout le monde lors du prochain Bureau Fédéral.

Mercredi 19 janvier

Jean-Pierre SIUTAT ouvre cette deuxième séance, en informant de :

La PPL visant à démocratiser le sport le sport est en cours de débat au Sénat, les titres 1 (développement de la pratique) et 2 (la gouvernance des fédérations) ont été évoqués . Le titre 3 relatif au modèle économique sportif sera évoqué prochainement.

Des échanges ont lieu notamment avec la FIBA pour que les droits de la FFBB en matière d'organisation des compétitions en France soit respectés.

La réflexion sur les équipes engagées, composées d'athlètes étrangers, dans les compétitions européennes, en cette période Covid, plus particulièrement à compter de la mise en application du pass vaccinal. A suivre avec le Ministère des Sports.

La situation de Flammes Carolo dans la poursuite de la participation de son équipe en Euro cup cette saison, suite à des cas positifs Covid 19.

Règlement Covid :

Stéphanie PIOGER : nous sommes actuellement en attente de la décision du Conseil Constitutionnel quant à la promulgation de la loi relative au Pass Vaccinal, qui ne devrait pas intervenir avant la semaine prochaine.

Stéphanie PIOGER présente les dérogations aux règlements pour les cas covid (voir l'annexe 13).

Validation du Bureau Fédéral

14. Délégation Formation & Emploi

a. Arbitrage - Dispositif expérimental Ligue des Pays de la Loire

Jean-Michel DUPONT propose le dispositif expérimental qui serait mené par la Ligue des Pays de la Loire (voir l'annexe 14).

Un débat s'instaure.

Le Bureau Fédéral décide de revoir la déclinaison de ce dispositif lors d'une prochaine séance en février 2022 au travers de la définition des obligations de moyens et de résultats ainsi que sur les principes.

Cette même présentation sera proposée au Comité Directeur pour validation.

Stéphane KROMER propose les modifications des critères d'attribution du plan Infra (voir l'annexe 15).

Validation du Bureau Fédéral.

b. Commission Dirigeants et Adhérents

Patrick COLLETTE propose les candidatures retenues à l'occasion de l'organisation du Campus 2022 (voir l'annexe 4).

Le Bureau Fédéral valide la candidature de la Ligue des Pays de la Loire à La Baule (44)

- Suite à une étude menée sur l'organisation des campus des saisons précédentes, des propositions d'amélioration seront suggérées lors du prochain Bureau Fédéral (notamment la suppression des zooms, le lancement des inscriptions...). D'autre part les taux de participation souligne l'équilibre entre les différentes catégories (hommes / femmes, salariés/bénévoles...) et la fidélisation pluriannuelle d'une bonne partie des stagiaires.
- L'organisation des Carrefours d'échanges le 15 janvier dans toutes les zones, avec la collaboration de la Commission Vivre Ensemble, a été concluante. En effet 90% des comités départementaux et la quasi-totalité des ligues y ont participé. Un bilan sera présenté lors d'un prochain Bureau Fédéral.

Christian AUGER propose au Bureau Fédéral l'autorisation d'exercice de l'actuel entraîneur adjoint du club de Mulhouse, en remplacement de l'entraîneur sur la saison en cours. Il sera secondé par lors de cette même période (voir l'annexe 4).

Validation du Bureau Fédéral

Il propose au Bureau Fédéral d'autoriser exceptionnellement l'entraîneur adjoint actuel du club de Massy, en NM2, à figurer dans la feuille de marque pour les deux rencontres (hors remplacement temporaire) sans pénalité financière (voir l'annexe 4).

Validation du Bureau Fédéral

Prochaine réunion du Bureau Fédéral le vendredi 4 février 2022.